

## 24Commune de Chens sur Léman Haute Savoie



## D 2024 - 24

Conseillers en exercice: 23
Conseillers présents: 17
Conseillers votants: 21
Dont quatre pouvoirs

Date de la convocation du Conseil Municipal : 07 mars 2024

OBJET: AMÉNAGEMENT D'UN PARC MULTIGÉNÉRATIONNEL – AUTORISATION A SIGNER L'AVENANT N°1

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le douze mars, le conseil municipal de la commune de Chens sur Léman dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Pascale MORIAUD, maire,

PRESENTS: TRONCHON J. de PROYART A. MORAND F. ZANNI F. ARNOUX. R. FICHARD B. STUBERT B. CHANTELOT C. PLEYNET J.P. DENERVAUD M. BILLARD G. CHEVRON F. DIANA C. RACINE FREIXENET M. MATTERA A. CHANTELOT L.

EXCUSÉS: MEYRIER M. « pouvoir à PLEYNET J.P. » BAARSCH C. « pouvoir à TRONCHON J. » CORNU C. « pouvoir à MORIAUD P. » QUERNEC-GARIN C. « pouvoir à CHEVRON F. » CHAMPEAU S. GEROUDET A.

Est élue secrétaire de la séance : ZANNI F.

Madame le maire présente au conseil municipal l'avenant n°1 au marché de travaux signé avec le groupement Alpes Jardins Paysage/Mithieux pour la création du parc intergénérationnel.

Le présent avenant n°01 a pour objet de prendre en compte les travaux supplémentaires suivants :

- Ajout de 100 m3 de terre végétale, soit une plus-value de 3 597,00 € H.T.
- Passage de 75 m3 de stockage de terre végétale (poste A7) en apport (poste A11), soit une plus-value de 2 158,50 € H.T.
- Création d'un stabilisé à l'arrière de la crèche, soit une plus-value de 1 952,25 € H.T.
- Modification des caractéristiques de la pergola mise en œuvre pour un montant de 41 550,00 € H.T. Cette modification entraine la création d'un prix nouveau venant en remplacement du prix PSE1 prévu au marché.

Cette modification de la pergola entraine la suppression du poste PSE1, soit une moinsvalue au marché de 37 402,50 € H.T.

Toutes ces prestations modificatives entrainent une plus-value du marché d'un montant total de 11 855,25 € H.T.

Le conseil municipal,

après avoir entendu l'exposé de Madame le maire,

Vu le code de la commande publique, L 2123.1 et R 2123-1;

Vu la délibération du conseil municipal n° D 2023 – 39 en date du 11 avril 2023;

Vu le marché signé le 17 avril 2023 avec le groupement Alpes Jardins Paysage/Mithieux;

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2024;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'avenant n°1 au marché de travaux de création d'un parc multigénérationnel.

Marché initial: 795 318,20 € HT

Avenant n° 1 – montant : 11 855,25 € HT

Nouveau montant du marché: 807 173,45 € HT

AUTORISE Madame le maire à signer l'avenant considéré ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus

Suivent les signatures Pour extrait certifié conforme Le secrétaire

Françoise ZANNI

Le maire Pascale MORIAUD

